MACHILLY

Le bulletin de MACHILLY

EDITION SPECIALE—NOEL 2020

UN AIR DE FETE

Vente de sapins

Les pépinières Mezzetta et le Sou des écoles se sont associés pour la vente de sapins. Sur présentation du flyer du Sou des écoles (distribués en boites aux lettres), les pépinières reversent une partie de l'argent à l'association.

Ouvert du mardi au samedi.

Tél.: 04.50.43.50.64.

Colis de Noël

Le 12 décembre auront été distribués les colis de Noël, à domicile. Ils sont offerts par le CCAS de Machilly. Si vous êtes absent, un courrier vous informera que le colis est disponible en mairie.

« Noël Ensemble » en faveur des personnes en situation d'isolement

Le 25 Décembre, une distribution de repas chaud et de cadeaux pour les enfants de moins de 10 ans se fera à l'espace MLK à Annemasse selon les normes sanitaires exigées, en remplacement du repas habituel (impossible actuellement à organiser en salle).

Inscription obligatoire auprès du CCAS d'Annemasse, du pôle social ou des associations organisatrices (APRETO, Ancr'Ages, la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire, Escale, la Maison de Coluche, le Secours Catholique, Tremplin). Pour les enfants, merci de préciser le sexe et l'âge (cadeau offert). Les **bénévoles** sont aussi les bienvenus pour aider !

CELA S'EST PASSE EN 2020….

RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Afin de clôturer l'année, n'étant pas certaine de pouvoir tenir comme chaque année les vœux du maire de manière festive et tous ensemble, je profite de ce bulletin de fin d'année pour vous faire un retour en quelques mots sur ces 6 premiers mois… Un premier bilan en 4 points : continuité des projets structurants débutés lors du mandat précédent, gestion du quotidien à la mairie, lancement et préparation de projets structurant du mandat et prise des fonctions à Annemasse Agglo.

En effet, j'ai pris mes fonctions, comme beaucoup de nouveaux et nouvelles maires, dans une période particulière qui a chamboulé un programme pourtant construit avec enthousiasme par une équipe municipale pleine d'allant et de projets pour le village. Le début du mandat a commencé par une longue transition en coopération avec le maire sortant, notamment afin de mettre en place les systèmes de soutien aux personnes fragilisées par la pandémie. Un semblant de vie collective pouvait reprendre dès le mois de mai, permettant le démarrage d'une série de premières initiatives comme les contacts avec les villages voisins pour mettre en place des collaborations sur des projets de mobilités douces, quelques cérémonies officielles sans verre de l'amitié et la mise en place des premières commissions. Le quotidien pourtant semble surtout rythmé par la gestion des modalités changeantes des protocoles sanitaires. Une partie du temps de travail a été consacrée à mettre en place les commissions, les équipes de travail et la gestion du quotidien dans un contexte ne facilitant pas la tâche : apprentissage des dossiers d'urbanisme, de gestion des conflits de voisinage, des demandes urgentes des habitants sans pouvoir aller au-devant des habitants, se présenter de manière plus conviviale, protéger les espaces publics de l'arrivée des gens du voyage.

Quant aux projets, dans un premier temps ce sont bien évidemment les actions déjà en cours qui ont pu être menées; il s'agissait de poursuivre la mise en œuvre des projets tels que celui du quartier de la gare, le P+R et les constructions derrière la mairie – et ce faisant trouver le bon équilibre entre la régulation de la croissance urbaine et assurer la continuité des projets. Pour le nouveau quartier de la gare, les discussions et le travail conjoint avec le promoteur choisi par l'ancienne équipe arrive à son terme et nous allons bientôt pouvoir entrer dans une phase plus opérationnelle, maintenant que les aléas techniques ont été levés.

Le projet du P+R (Park and Ride) va également pouvoir être lancé. Dans ces 2 cas, une présentation publique sera organisée. Il en sera de même pour les plans pratiquement finalisés de la via rhôna (piste, voie ou chemin cyclable en fonction du lieu du tracé) qui traversera notre village d'ici 2024. J'espère pouvoir vous présenter durant le 1er trimestre 2021 des plans de la vue du village projeté sur 2024 afin de vous familiariser avec la finalisation de ces projets qui auront tenu en haleine le village plusieurs mandats de suite.

Concernant les nouveaux projets, l'idée majeure des nouveaux conseillers était de lancer avec créativité de nouvelles actions qui permettraient de redynamiser la participation des villageois-e-s et le centre village. Nous devions organiser des réunions publiques festives par quartiers, des actions citoyennes et une communication renouvelée entre citoyens et mairie autour d'idées constructives, et ainsi permettre aux nouveaux citoyen-ne-s de s'intégrer dans un tissu associatif et convivial dynamique. Un autre projet fédérateur restait celui de la mobilité et notamment les liaisons multimodales de Machilly avec les villages voisins, pour amener à la gare du Léman express de Machilly ou préparer les mobilités de nos futurs collégiens vers le collège de Saint Cergues. Des réunions ont été organisées avec les villages voisins afin de construire ces liaisons en mobilité douce, que ce soit avec Loisin ou Saint-Cergues, Bons-en-Chablais ou nos voisins suisses.

Et enfin un dernier point, et non des moindres, la prise de fonction à Annemasse Agglo, qui reflète l'importance de cette structure dans la gestion de nos services au public (eaux et assainissement, voirie mutualisée, police intercommunale, services urbanisme et conseil, maison des solidarités, bibliothèque et enseignement musical…) mais aussi la chance qu'un village comme Machilly soit représenté avec une voix de Vice-Présidence au bureau communautaire, ce qui est loin d'être le cas dans les autres communautés de communes. Mes fonctions de VP à la transition énergétique et climatique-démocratie participative et relation aux usagers- voirie mutualisée, sont des domaines d'importance, qui reflètent mes intérêts et sont transversales à l'ensemble des projets politiques d'agglomération, se reflétant dans chaque dossier politique et nécessitant un travail collaboratif très important avec tous les autres VP de l'agglo. Cette place dans l'agglomération est la porte d'entrée dans les grands projets structurants de notre territoire et donc des politiques impactant notre commune et notre quotidien comme le schéma de cohésion territoriale ou encore le programme de l'habitat, la gestion des ordures ménagères.

CELA S'EST PASSE EN 2020….

Je tenais à remercier tous les conseillers municipaux et mes adjoints pour leur soutien et leur investissement à la conduite de ces projets et oui, l'année prochaine, nous pourrons enfin percevoir les premiers résultats. Mais surtout, je tenais à remercier aussi tout le personnel sans qui l'équipe de la mairie n'aurait pas pu gérer le quotidien, ni nous permettre de prendre nos marques. Cela a été fait avec enthousiasme, compétence, sourire, flexibilité et poly-vaillance au-delà de la polyvalence !

C'est sur ces mots que je voulais vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes, même en comité réduit, sans les débordements festifs habituels : décorez les sapins de vos quartiers, allez visiter le calendrier de l'avent géant de la route de Couty, et plus que jamais nous espérons une nouvelle année qui nous offrira de meilleures perspectives ! C'est avec encore plus de sincérité que d'habitude que je vous souhaite une heureuse et meilleure année que 2020 et surtout une bonne santé ! Protégez-vous et surtout protégez vos proches.

La Maire, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

La commune vous rappelle que le salage des routes est pratiqué à minima sur la commune, c'est-à-dire uniquement sur les pentes et les virages en cas de besoin, et non sur les zones plates. Pensez également à bien vous équiper en pneus neiges, qui assurent de bonnes conditions de conduite. Enfin, pour bien vous informer sur les conditions routières : inforoute74.fr

DEPISTAGE DU COVID

Pour passer de bonnes fêtes et prendre soin de chacun, la Région a programmé une grande campagne de dépistage. Les tests sont gratuits et possibles dans les centres près de chez vous. Nous encourageons tous les citoyens à se faire tester gratuitement, même sans symptôme, afin que les personnes porteuses du covid soient identifiées le plus vite possible, pour que la pandémie régresse et que nous puissions tous passer de bonnes fêtes. Vous trouverez le flyer explicatif joint à ce bulletin.

CALENDRIER DE L'AVENT

En cette période un peu spéciale, Mmes Patricia Livesi et Emilie Lecoq ont proposé de décorer leur quartier en faisant un calendrier de l'Avent géant. Tous les habitants de la rue « Chez Couty » avaient la possibilité de choisir et de décorer une fenêtre, un balcon, une terrasse…

Victimes de leur succès, les heureux 24 premiers ont pu choisir leur chiffre et l'exposer depuis le 1er décembre. Ainsi le 23 au soir, si vous le désirez, vous pouvez découvrir tous les chiffres allumés ou décorés.

Cette année un sapin a été mis à l'intersection de la route du Lac et de la route des Creux pour que chacun puisse venir le décorer et l'admirer.

UN AIR DE FETE

Patricia et Emilie tiennent à remercier tous les participants pour leur enthousiasme et le retour très sympathique. Elles privilégieront ceux qui n'ont pas pu participer cette année pour l'année prochaine. À tous et à toutes nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année illuminées !

ENQUETE PUBLIQUE: SCOT

Du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021 inclus

> Qu'est-ce que c'est ? Le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, est un document d'urbanisme et de planification à l'échelle des 12 communes de l'agglo. Outil stratégique de la politique l'aménagement et de développement du territoire, ce nouveau projet de SCoT définit les grandes orientations à l'horizon 2032. Il affirme en particulier une trajectoire de maitrise de la dynamique de développement démographique, en encadrant davantage l'évolution du territoire, afin de garantir un cadre de vie de qualité aux habitants. Le mot d'ordre qui traduit la vision des élus pour le territoire est celui de : « *faire MIEUX avant de faire PLUS* ».

> A quoi ça sert ? Le SCOT permet de définir une **stratégie de développement de notre territoire sur les 10 à 20 prochaines années** et de **coordonner les politiques publiques** qui font partie du quotidien des habitants : habitat, aménagement, mobilité, environnement, économie, emplois...

> Pourquoi le refondre ? Plus de 10 ans après sa dernière élaboration, sa révision complète est nécessaire afin de prendre en compte les évolutions du territoire et les nouvelles exigences de la loi « Grenelle II » (engagement national pour l'environnement, pour prendre en compte les enjeux et y répondre).

Après une validation du projet par les élus du territoire en début d'année, s'ouvre maintenant la dernière étape de la concertation : **l'enquête publique.**

> Quels sont les impacts sur la commune ? Le SCOT est important sur notre commune, car nous faisons partie de l'agglomération. Notre PLU doit donc suivre les lignes directrices du SCOT, dont les décisions ont ensuite un impact sur notre propre politique d'urbanisme.

> Une consultation pour que les citoyens participent à sa refonte ?
L'enquête publique relative au projet de révision du SCOT aura lieu

du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021 inclus.
Pendant plus d'un mois, vous êtes invités à vous informer et réagir, en adressant vos observations.
Pour consulter le dossier sur le registre d'enquête dématérialisé : www.registre-numerique.fr/revision-scot-annemasse-agglo
Pour adresser vos observations et propositions sur le registre: www.registre-numerique.fr/revision-scot-annemasse-agglo
Ou écrivez à Mme la Présidente de la commission d'enquête par e-mail: revision-scot-annemasse-agglo@mail.registre-numerique.fr

Un dossier papier et son registre seront aussi disponibles en mairie durant l'enquête. Plus d'information sur notre site internet ou sur l'affichage public.

Madame la Maire,
les Adjoints,
les Conseillers Municipaux
et les employés de la
Mairie vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin
d'année…

Bulletin spécial—Edition de Noël 2020

Directeur de publication: P. PLAGNAT-CANTOREGGI
Merci à : P. PLAGNAT-CANTOREGGI, C. METZGER, P. MEDINA, G.STEHLE, P. LIVESI, E. LECOQ, J. BOURGEAUX